



« PARTAGER EXPERTISE ET COMPÉTENCES »

LA FONDATION DU GRAND QUÉBEC ET LA FONDATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE SIGNENT UNE ENTENTE DE PARTENARIAT ET CRÉENT UN FONDS DE DOTATION

LES GOUVERNEURS

Danielle Roy Marinelli, *présidente par intérim*
Mairesse de Lévis

Raymonde Saint-Germain, *vice-présidente*
Protectrice du citoyen

Me Marcel Blanchet
Directeur général des élections du Québec

Denis Brière
Recteur, Université Laval

Roger Carette
Maire de Saint-Georges-de-Beauce

Roger Demers
Associé, Raymond Chabot Grant Thornton

Honorable Pierre Duchesne
Lieutenant-gouverneur du Québec

Me Jean Paul Dutrisac
Président, Office des professions du Québec

Christian Goulet
Président, Chambre de commerce de Québec

Régis Labeaume
Maire de Québec

Cardinal Marc Ouellet
Archevêque de Québec et primat du Canada

Honorable J.J. Michel Robert
Juge en chef du Québec

Pierre Roy
Présidente, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Me Clément Samson
Avocat, associé Joli-Cœur Lacasse Geoffrion Jetté St-Pierre

Archevêque Bruce Stavert
Archevêque anglican de Québec

En voie de nomination
Président, Université du Québec

J C Grant Regalbuto, *secrétaire du Bureau*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fernand Paradis, *président*
Directeur général retraité, Fédération des commissions scolaires du Québec

Me Robert Tanguay, *vice-président et secrétaire*
Avocat, fiscaliste, Desjardins Sécurité financière

Pierre Courcy, *trésorier*
Actuaire, associé, Morneau Sobeco

Serge Alary, *administrateur*
Serge Alary Consultant et associés

Diane Bélanger, *administratrice*
Directrice générale, Zoom Média Québec

Louis Champoux, *administrateur*
Retraité, Réseau de la santé et des services sociaux

Pauline Champoux-Lesage, *administratrice*
Retraîtée, Protectrice du citoyen

Gill Comtois, *administrateur*
Associé, M+D+C+B Comptables agréés

Marie-France Delisle, *administratrice*
Conseillère en placements CIBC Wood Gundy

Pierre Dolbec, *administrateur*
Président et chef de direction, Dolbec Y. Logistique International

Louise Gingras, *administratrice*
Directrice, Autobus Etchemin

Sylvie Girard, *administratrice*
Directrice générale, Chambre de commerce de Lévis

Me Françoise Mercure, *administratrice*
Cain, Lamarre, Casgrain, Wells

Me Marc-André Verville, *administrateur*
Notaire, Le Mille Quarante Cabinet de juristes

DIRECTION GENERALE Nataly Rae

Québec, 17 février 2009- En décembre dernier, la Fondation en environnement et développement durable et la Fondation du grand Québec ont convenu d'une entente de partenariat afin de bénéficier conjointement de leur expertise dans leur domaine respectif. Cet important partenariat a donné lieu à la création d'un fonds de dotation détenu et géré par la Fondation du grand Québec «le Fonds Fondation en environnement et développement durable ».

La mission de la Fondation en environnement et développement durable consiste à soutenir les initiatives en environnement et développement durable en aidant les groupes environnementaux à mettre en œuvre des actions concrètes faisant la promotion d'un modèle responsable en environnement. La mission de la Fondation du grand Québec étant d'améliorer la qualité de vie de sa communauté par la sensibilisation à l'importance de la création de fonds de dotation et de dons planifiés auprès du public, des organismes et des entreprises, les deux fondations ont décidé d'échanger leurs compétences et des les mettre à profit dans le cadre de cette entente. Ce partenariat vise donc la sensibilisation de futurs donateurs privés et corporatifs à investir dans les secteurs de l'environnement et du développement durable.

La Fondation en environnement et développement durable profitera de l'expertise de la Fondation du grand Québec qui sensibilisera le milieu environnemental à la création de fonds de dotation pour assurer leur pérennité, tandis que la Fondation du grand Québec profitera de l'expertise de la Fondation en environnement et développement durable pour prioriser les enjeux environnementaux dans la grande région de Québec et ainsi, accroître son efficacité et ses aides financières dans ce secteur.

Le nouveau Fonds de dotation en environnement et en développement durable, au montant de 20 000 \$, pourra être jumelé dans une proportion de deux pour un grâce à l'appui du mouvement des Fondations communautaires du Canada (FCC) dans le cadre du programme d'appariement de la Fondation famille McConnel . Les objectifs du fonds sont :

- de promouvoir une vision qui tient compte des besoins des générations actuelles tout en s'assurant que les générations futures puissent subvenir aux leurs ;
- de participer à des initiatives de développement durable mises en œuvre par les organismes membres ;
- d'informer et de sensibiliser la population sur les différentes problématiques environnementales et les enjeux du développement durable ;
- et enfin, de donner l'occasion aux organisations et aux particuliers des soutenir les initiatives émanant de ces secteurs importants.

La Fondation du grand Québec gère plus de 22 millions répartis dans près de 400 fonds dédiés à de multiples causes pour en assurer la pérennité et les soutenir à perpétuité.

Pour en savoir davantage sur la mission de la Fondation du grand Québec, consultez le site Internet suivant :

www.fcommunautaire.com

FONDATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. – Saint-Exupéry

Mission

Soutenir les initiatives en environnement et développement durable.

Objectifs

- Promouvoir une vision qui tient compte des besoins des générations futures tout en s'assurant que les générations futures puissent subvenir aux leurs;
- Participer à des initiatives de développement durable mises en œuvre par les organismes membres;
- Informer et sensibiliser la population aux sujets des différentes problématiques environnementales et des enjeux du développement durable;
- Donner l'occasion aux entreprises de soutenir les initiatives en environnement et développement durable.

Investir dans le développement durable

La Fondation finance des actions concrètes faisant la promotion des principes du développement durable. Des exemples:

- Promotion de solutions alternatives et durables;
- Campagnes de sensibilisation;
- Activités d'éducation relative à l'environnement;
- Projets contribuant à la sauvegarde de la biodiversité;
- Études/analyses portant sur des enjeux environnementaux;
- Initiatives visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et celle de l'environnement, etc.

Votre contribution

Un don à la Fondation en environnement et développement durable contribue à promouvoir les principes du développement durable et à mettre en œuvre des actions concrètes visant sa réalisation.

Les organismes membres

Accès transports viables, Association forestière Québec métropolitain, Centre de l'environnement – Écobâtiment, Centre de services en développement durable, Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, Corsaire design édition, CRE – Capitale nationale, Institut de recherche et de formation sur les collectivités viables, *Mobilis.T*, Vivre en Ville.



Fondation en environnement et développement durable
bureau 314
T 418 522-0006 poste 3140 F 418 524-4112

32

-30-

Source : Céline Porlier, directrice des communications
418 521-6664, poste 222 ou cporlier@fcommunautaire.com

Marie-Eve Leclerc, Fondation en environnement et développement durable
418 522-0006, poste 3140 ou info@fondationenvironnement.org